

LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 21 - juin 2012



Bord de Marne à Fay le Bac

LE MOT DU MAIRE

Sept-Sortaises, Sept-Sortais,

Le Conseil Municipal a arrêté le 28 février 2012 le projet de sécurisation et de ralentissement des véhicules dans la traversée du village. Ces travaux se dérouleront en 3 phases. La première partie a été présentée aux riverains et nous avons reçu leurs observations. Les travaux devraient commencer en octobre 2012. Concernant les autres projets de cette année, vous pourrez en prendre connaissance dans ce bulletin. Dans un contexte économique difficile, nous avons voté le budget communal sans augmenter les taux d'imposition. Depuis quelques semaines, nous subissons de forts orages. Deux maisons près de la mairie ont été inondées et il y a eu d'importantes coulées de boues aux environs du lavoir. Nous envisageons donc de réaliser des travaux de canalisations des eaux pluviales afin de minimiser les conséquences de ce phénomène violent.

En rédigeant ces quelques lignes, je ne puis m'empêcher de penser à André THOMAS, employé communal, qui nous a quitté dernièrement.

En ce début d'été, je souhaite à tous de très bonnes vacances et surtout prudence sur la route et sous le soleil!

François ARNOULT.

Directeur de la Publication : François ARNOULT **Rédaction** : La Commission Communication

INFORMATIONS

Ouverture de la mairie cet été:

Du 23 juillet au 11 août 2012:

Ouvert de 17 h à 18h30 mardis 24 et 31 juillet, mardi 7 août jeudi 26 juillet, jeudis 2 et 9 août

Permanence des élus : les samedis 10h30 à 12h

Les élus sont joignables en cas d'extrême urgence.

Site commune: www.sept-sorts.fr

Mail: mairie@sept-sorts.fr

LISTE ELECTORALE

Dès le 1^{er} septembre 2012 et jusqu'au 31 décembre 2012, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Pour cela il vous suffit de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'électeur le cas échéant.



RENTREE SCOLARE
2012 - TRANSPORT des
MATERNELLES et
PRIMAIRES

Le transport des enfants vers les écoles primaires et maternelles de La Ferté sous Jouarre est organisé par la commune de Sept-Sorts.

Pour obtenir la carte SCOL'R 2012-2013, merci de remplir et rapporter l'imprimé que vous avez reçu, en mairie avant le 10 juillet, délai de rigueur. Si vous n'avez pas eu de dossier, demandez le dès maintenant au secrétariat de mairie.

<u>TRANSPORTS SCOLAIRES LIGNES</u> REGULIERES de BUS (collèges, lvcées...)

Forfait Imagine R ou carte scolaire bus lignes régulières? Renseignements en mairie où sur les sites suivants:

www.imagine-r.com, www.optile.com, www.cc-paysfertois.fr ou auprès des transporteurs. La communauté de communes participe avec le Département à la prise en charge de la carte Imagine'R sous certaines conditions.

RECENSEMENT militaire



Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date d'anniversaire, à la mairie.

Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



COLLECTE des DECHETS

Collecte déchets verts (sacs)

Tous les mercredis
Jusqu'au 28 novembre 2012

Le conseil municipal a choisi de remplacer les sacs par des containers pour la collecte des déchets verts. Un container sera livré dans chaque foyer de commune. La communauté de devrait communes les mettre à disposition courant septembre ou octobre 2012. **Nous** avons commander un petit supplément de sacs.

Chaque foyer pourra donc obtenir 10 sacs en plus des 30 prévus, à partir de septembre. DATES REMISES DES SACS à l'atelier entre 11h30 et 12h: samedis 7 et 28 juillet et 8 et 22 septembre. <u>Rappel</u>: Merci de ne sortir les sacs sur le trottoir que la veille du ramassage.

Nous vous encourageons à acquérir un composteur afin de réduire la quantité de déchets verts collectée. Au PRIX de 22 € il est à commander au SMITOM de Monthyon 77122, Chemin de la Croix Gillet - A retirer à la Communauté de communes, 22 avenue du Général Leclerc (prés de la gare SNCF/en direction de Château-Thierry), sur présentation du reçu.

Collecte des objets encombrants Mercredi 5 septembre 2012

A sortir la veille du ramassage devant chez vous.



Depuis le 1^{er} mars, l'accès aux déchetteries a changé :

- 18 accès gratuits maximum par année civile
- Carte d'identité + un justificatif de domicile de moins de 6 mois, vous seront demandés à chaque visite
- 1 m3 par accès, 4 m3 par jour maxi (équivalent 4 passages!)
- Au-delà des 18 accès gratuits, les suivants seront payants : bons d'accès de 10 € pour 1 m3. Ils pourront être achetés au siège du SMITOM ou par correspondance.

SMITOM du Nord de Seine et Marne Chemin de la Croix Gillet 77122 MONTHYON Tél: 01.60.44.40.03

E-mail: contact@smiton-nord77.fr site internet: www.smitom-nord77.fr

REGLES de VOISINAGE et CIVISME





Les déchets végétaux, et uniquement ceuxci, ne peuvent être brûlés à moins de 200 mètres des habitations et des bois; 100 m des routes et chemins et uniquement du lever du jour à 16 heures.

De plus, il est interdit de brûler entre

le 1^{er} avril et le 30 septembre.



<u> Iardinage - Bricolage -</u>

Entretien

Avec les beaux jours, les tondeuses à gazon et les débroussailleuses reviennent. Il en est de même pour les travaux de bricolage... En raison de leur intensité sonore, elles peuvent causer une gêne au voisinage. Nous vous rappelons les horaires autorisés pour l'utilisation de ces appareils :

les <u>jours ouvrés de 7 h à 20 h</u> les <u>samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h</u> les dimanches, jours fériés de 10 h à 12 h



Stationnement

Comme rappelé très souvent dans nos bulletins, nous insistons sur le fait qu'il est interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs. Ceux-ci sont réservés à la circulation des piétons!

Si la situation persiste, nous ferons appel aux services de la gendarmerie.

D'autre part, merci de ne pas stationner sur le parking devant la mairie, les samedis matins afin de laisser de la place pour les personnes se rendant au secrétariat.

Animaux



Aboiements et déjections :

Merci aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser aboyer, pour la tranquillité publique et le respect de tous. Pensez aux colliers anti-aboiements quand vous vous absentez.

Les déjections canines jonchent de plus en plus les trottoirs et les rues de notre commune. Merci de contribuer à la propreté de notre village.

Chiens « dangereux »:

Les chiens de 1ère et de 2ème catégorie doivent impérativement être déclarés en mairie. Ces chiens doivent être tenus en laisse et muselés dans les lieux publics.

Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants.

Pour toute information complémentaire concernant votre chien, adressez vous à votre vétérinaire ou à votre mairie ou connectez-vous sur le site :

www.interieur.gouv.fr

VENDANGES 2012

Région de Château-Thierry, mi-août à miseptembre. Moyen de locomotion indispensable. **Contactez dès maintenant le point viticole**: 03 23 69 59 02 fax 03 23 69 57 29 courriel: ale.chateau-thierry@pole-emploi.fr

VOYAGE à l'ETRANGER

Si vous envisagez de partir en vacances en Europe, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. En faire la demande auprès de la CPAM 15 jours avant votre départ via votre compte Ameli. Attention, chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite et valable 1 an. Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre carte.



INFORMATION sur les

RISQUES LIES à la CANICULE

Les personnes isolées, âgées de 70 ans et +, malades, handicapées sont invités à se faire connaître en mairie. Les dispositions d'un plan canicule seront mises en place par le Centre d'Action Sociale de Sept-Sorts afin d'intervenir si besoin.

Contacter la mairie au :

01 60 22 30 80

Numéro national d'information :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Ou consultez : http://www.santesports.gouv.fr/canicule/

INFORMATION CAF

La Caisse d'Allocations Familiales rappelle que depuis 2008, elle ne demande plus de déclaration de ressources. Par contre, elle a besoin de votre déclaration fiscale (revenus) pour calculer les droits aux prestations, quelle récupère directement auprès des Impôts. Même non imposable, il est donc nécessaire de faire une déclaration de (formulaire revenus en ligne sur www.impots.gouv.fr ou au centre impots). En savoir plus : www.caf.fr



<u>URBANISME</u>

Les formulaires d'urbanisme ont encore évolué depuis le 1er mars 2012!

Suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, les formulaires CERFA des autorisations de construire à utiliser depuis cette date incluent une déclaration des éléments nécessaires au calcul des éléments impositions. Si ces sont manquants, le dossier fera l'objet d'une procédure pour pièces manguantes avec rejet éventuel.

La notion de SHOB et SHON a été remplacée par la surface de plancher. Les formulaires sont disponibles sur le site <u>www.service-public.fr</u>

EPICERIE SOCIALE du PAYS FERTOIS

L'épicerie sociale constitue un moyen de proposer à des familles en difficulté une aide alimentaire plus ou moins variée à prix réduit tout en les soutenant pour passer un cap difficile.

Notre commune subventionne cette association. L'accès à l'épicerie se fait sur proposition d'une assistante sociale, d'élus, ou du CCAS.

Contact en mairie : 01 60 22 30 80 Mme Desbrousses

ASSOCIATION BRIE BOCAGERE ENTR' AIDE

Cette association organise un service de déplacement dans un rayon de 30 km autour du lieu de résidence des personnes sans moyen de locomotion, adhérentes et domiciliées dans les villages situés entre La Ferté sous Jouarre, Coulommiers, Crécy et Trilport; Pour les petites courses et les déplacements occasionnels tels que démarches administratives ou sociales... (excluant les transports médicaux).

Vous pouvez également devenir chauffeur pour l'association.

Service transport: minimum 48 h avant le rendez-vous du lundi au vendredi, le matin uniquement de 9h à 12h au **06 58 73 55 05**

AUTOMOBILISTE

Equipez-vous!

NOUVEAU DISQUE DE STATIONNEMENT et ETHYLOTEST

Depuis le 1er janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, comporte une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée. Ce sont les collectivités qui adaptent la durée de stationnement suivant les besoins locaux.

Bien regarder les panneaux de stationnement qui indique la durée autorisée!



Le modèle français est un carré de 150 mm X 150 mm

Le défaut d'utilisation du disque adéquat est sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de la 1ère classe en matière d'arrêt et de stationnement, soit une amende forfaitaire de 17 euros.



A partir du 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, est dans l'obligation de justifier de la possession d'un éthylotest (non usagé, avec une date de péremption, certification du fabricant). Le véhicule éauipé ďun dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique est réputé en règle. En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest est sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012.

Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0.25 milligrammes par litre (indicateur coloré).

NOTRE VILLAGE

HOMMAGE à M. André THOMAS, agent communal

M. André THOMAS nous a quitté à l'âge de 55 ans le 12 juin dernier suite à une longue maladie. Né à Sept-Sorts, il a passé toute sa vie dans la commune où il habitait avec son frère et sa mère. Au service de notre collectivité depuis 1996 en tant qu'agent technique, il aimait son travail et dans l'atelier l'ordre était de mise, « chaque outil avait sa place. » Il faisait équipe avec José Fontes depuis septembre 2008 suite au départ en retraite de Philippe Delorme. Il parlait souvent des quelques années qui lui restaient avant la « retraite », fort désireux d'en profiter au maximum comme tous. Il est inhumé au cimetière de Jouarre.

Toutes nos condoléances à la famille, son frère Lucien, sa belle-sœur Mme Carnevale qui l'ont accompagné jusqu'au bout.

La famille THOMAS, très touchée des marques de sympathie que vous lui avez témoigné, vous adresse leur très sincères remerciements.



LA CHASSE aux ŒUFS de PAQUES

Dimanche 8 avril, jour de Pâques, environ 30 enfants se sont retrouvés sur le Pâtis pour participer à la traditionnelle Chasse aux Œufs. Accueillis par quelques élus les petits ont fouillé les buissons à la recherche des œufs. Les plus grands ont participé à une course aux œufs en répondant à quelques énigmes.

Merci aux enfants et aux parents d'avoir répondu présents!



UN CHAMPION DE BOXE FRANCAISE AMATEUR - EX SEPT-SORTAIS

Jérôme Bellanger, 32 ans, champion de boxe française amateur, a vécu chez ses parents à Sept-Sorts jusqu'en 2005. Il a commencé l'entrainement à la Ferté sous Jouarre à l'âge de 12 ans et a commencé les combats à 17 ans. A 30 ans, il participe aux championnats de France universitaire FFBF dans la catégorie des moins de 60 kg et rejoint l'équipe de France en 2011.

Son palmarès :

Champion de France en 2011 – Vice-champion d'Europe en 2011 à Gènes en Italie et enfin Champion Ile de France en 2012.

<u>BUDGET PREVISIONNEL 2012</u> Le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2012. Chaque section (fonctionnement et investissement) est votée en équilibre, soit

Fonctionnement: 776 622 €

Investissement: 715 733 €

1) Section de fonctionnement

Les recettes :

Produit attendu de la fiscalité locale : 245 131 €. Il s'agit des taxes locales (habitation, foncier, foncier non bâti et Cotisation Foncière des Entreprises) qui sont calculées en multipliant les taux votés par le conseil aux bases (valeurs locatives de vos biens). Pour 2012, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux et de n'appliquer aucune augmentation, cependant il est important de vous donner des explications quand aux taux votés.

Les Taux communaux votés :

Taxe d'habitation : 12.90 %, Taxe foncière : 5.63 %, Taxe foncière non bâti : 16.30 % et la Cotisation foncière des entreprises (CFE): 14.37 %.

A noter que la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM) est versée en totalité à la Communauté de Communes du Pays Fertois, détentrice de la compétence correspondante et donc décideuse du taux appliqués aux communes.

La commune devrait percevoir également au titre de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) la somme de 127 489 \in et 50 967 \in de taxe sur les surfaces commerciales de plus de 400 m².

Le reste du poste des impôts et taxes est constitué des reversements de l'Etat pour compenser les dégrèvements consentis en faveur des personnes modestes par exemple.

Les Dotations et autres compensations attribuées par l'Etat en contrepartie des charges délestés aux communes lors de la Décentralisation représentent près de 83 875 € : car scolaire, élections, la Dotation Globale de fonctionnement (DGF) qui est une recette dépendant strictement de la population totale et se monte à 79 036 €, en baisse par rapport à 2011 (80 395 €).

Les produits du domaine et autres produits de gestion courante, complètent ces ressources pour environ 4 131 €.

L'excédent tiré de l'exploitation de l'exercice 2011 donne un complément de recettes définitives de 235 029 € .

Les dépenses :

Le poste « charges de personnel » est estimé à 131 334 €.

Les postes « charges à caractère général et charges courantes « avec 142 977 € et 72 776 € » représentent les charges de fonctionnement de la commune au quotidien, notamment les dépenses énergétiques (gaz, électricité, éclairage public, carburant...) les primes d'assurances ; les subventions aux associations et la cantine de la Ferté sous Jouarre, les écoles, la téléalarme, les syndicats divers et enfin l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Les charges financières, remboursement des intérêts d'emprunts ne s'élève qu'à 5 406 € ; la commune n'ayant qu'un seul emprunt en cours.

Enfin l'autofinancement prévisionnel de la commune, nécessaire pour couvrir le remboursement de la dette en capital (10 667 €) et pour autofinancer une partie des investissements programmés en 2012, a été quant à lui évalué à 365 711 €.

Section d'investissement

Certains programmes d'investissements lancés en 2011 ont été reportés en restes à réaliser sur le budget 2012 notamment les frais d'étude du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, les frais d'étude pour l'aménagement de la traversée du village et quelques travaux de voirie rue de Jouarre pour la somme totale de 69 737 €. Enfin les travaux nouveaux pour 2012, essentiellement de voirie s'élèvent à 518 355 € et seront financés par de l'autofinancement, par le FCTVA (récupération de la TVA sur les travaux d'investissements 2011), par la Taxe locale d'équipement (urbanisme), par un emprunt et par une réserve parlementaire.

TRAVAUX PREVUS en 2012

Voirie : Marché attribué à l'entreprise Wiame VRD.

Travaux d'aménagement de la traversée du village, travaux de création de trottoirs aux normes d'accessibilité, (1ère tranche – du n° 25 au 52 rue de la mairie). Recette : emprunt de 100 000 €.

La création d'une sente piétonne reliant le chemin de Péreuse à la rue de la mairie – Recette : réserve parlementaire (40, 44 % du ht), par le Député Franck Riester.

L'aménagement et la sécurisation de la sente piétonne le long de la ZAC en bordure de la départementale 603.

Travaux sur les zones industrielles et commerciales : création de passages piétons, parkings, carrefours...

Création d'un nouveau passage pour piétons à la Haute Borne au niveau des abris-bus.

Plan d'Occupation des Sols

Les travaux de la commission se poursuivent avec le cabinet d'étude. Un registre de « remarques » est à la disposition des habitants en mairie.

Bâtiments:

Création d'un point d'eau dans la petite salle de la mairie.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Nous avons élaboré en début d'année le Plan Communal de Sauvegarde. **Celui-ci recense** :

- les risques naturels et technologiques existants sur le territoire de notre commune
- les enjeux humains, économiques et les différentes infrastructures
- les moyens humains et matériels pour faire face à une catastrophe

Il prévoit l'organisation communale de gestion de crise.

Ce document est consultable en mairie.

SOIREE RENCONTRE organisée par le Comité des Fêtes

Pour la 2^{ème} année consécutive, le samedi 30 juin le Comité des fêtes de Sept-Sorts organisait une soirée rencontre pour tous les Septsortais et Septsortaises, sur le Pâtis. Un goûter offert aux enfants, des jeux, des récompenses et un repas pris en commun ont permis à chacun de passer une soirée conviviale.

Des photos sont disponibles sur demande.

Toute personne désireuse de rejoindre le comité des fêtes est invitée à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie qui transmettra.









SORTIE CCAS 2012

La traditionnelle sortie du CCAS offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées sur la commune, **aura lieu le samedi 29 septembre prochain**. Au programme, visite d'une verrerie d'art à Soisy-sur-Ecole suivi d'un repas dans un restaurant. Chaque personne concernée a déjà reçu son invitation. La réponse est à remettre en mairie pour le 12 juillet prochain – Si par hasard, vous n'aviez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Nous comptons vivement sur votre présence à tous.

DEGRADATIONS au LAVOIR et CIRCULATION des QUADS

Depuis quelques mois nous observons des dégradations au lavoir communal. Des tuiles sont régulièrement cassées, des cailloux sont retrouvés dans l'eau du lavoir et des tags tapissent les murs! L'abri en bois près du tennis est également détérioré. Nous pensons fortement que les auteurs de certaines détériorations sont de jeunes habitants de la commune.









Le bois communal ainsi que le terrain du Pâtis est strictement interdit à la circulation des quads. Il y a peu de temps, des quads du village ont circulé sur le terrain des sports près des jeux des enfants et du tennis.

Nous déplorons sincèrement de tels agissements et comportements alors que nous nous efforçons de maintenir les équipements communaux en bon état. D'autres « jeux » et occupations seraient plus épanouissants et bénéfiques !

PARCOURS SANTE et IEUX pour un ETE de DETENTE

Sont à votre disposition, sur le Pâtis :

- un parcours santé d'une dizaine d'agrès dans le bois communal.
- Des jeux et un terrain multisports avec notamment tennis et volley. Le filet est à mettre en place et à ranger par les utilisateurs dans le coffre prévu à cet effet.
- Un terrain de boules

Merci de respecter ces installations. LES VELOS, ROLLERS... sont strictement INTERDIT sur le terrain de sports pour les petits comme pour les grands !!!

IDEES de SORTIES en SEINE et MARNE

FESTIVAL du PAYS BRIARD Automne 2012

Plaquettes du programme 2012 disponibles en mairie. Avec entre autres :

Vendredi 14 septembre à la Collégiale de Crécy la Chapelle,

CONCERT « Récital de piano P. Gallet

<u>Réservations sur internet</u> à l'adresse mail : <u>Jbm.festival@gmail.com</u> ou par courrier adressé à « Festival du Pays Briard, 12 rue de Montry 77450 Conde Ste Libiaire ; ou par carte bancaire sur <u>le site web : www.festival77.</u> Fr <u>Tél : 06 37 49 64 70 Françoise</u>

« Sans la musique, la vie serait une erreur » Nietzsche

SPECTACLE HISTORIQUE de MEAUX : Les flèches du temps

Représentations les 7, 14, 21 juillet ; 24, 25 août et 1, 8, 15 septembre, dans le cadre prestigieux de la Cité Episcopale, au pied de la cathédrale. Réservations au 01 64 33 02 26 ou sur le site www.spectacle-meaux.fr Dépliant disponible en mairie.

LES HAMEAUX FERTOIS animent LA FERTE sous JOUARRE

Dimanche 23 septembre dans les rues de la ville : Course des garçons de café.

Dimanche 14 octobre dès 9h30: Au Hameau de Favières, Grand prix Fertois de Fols 'Car (discipline proche de l'auto-cross sur un circuit tracé à travers champ). Spectacle gratuit.

FESTIVAL des MAINS BLEUES

A l'occasion des Journées du Patrimoine, **le samedi 15 septembre, la ville de la Ferté sous Jouarre** organise la 4ème édition du Festival des Mains Bleues, en mettant à l'honneur les arts de la rue.

Journées européennes du patrimoine

Les 15 et 16 septembre 2012 sur le thème des **« patrimoines cachés » -** Programme accessible en ligne dès la mi-août.

Musique à Coulommiers

Les 4 premiers dimanche de juillet **Festival de jazz dans le Parc des Capucins**. 01.64.75.80.20

A la Ferté Gaucher : VELO-RAIL

Façon ludique de découvrir les richesses de la faune et de la flore locales ainsi que l'arrière pays fertois. Sur 6.5 km (13 km aller-retour), partez à l'aventure sur une ancienne voie ferrée (Paris à Sézanne). **Le 13 juillet de 19h à 22h**, munissez-vous d'une lampe et rendez-vous pour une balade insolite au cœur de la nature. Formule pique-nique proposée. 01.60.04.06.68

RUBRIQUE JARDINAGE

Les iris, des barbus faciles à vivre...



Les plus faciles et les plus connus sont les iris à barbes reconnaissables à la présence de « patates » à leur base, sorte de tige renflée et rampante d'où sortent les feuilles en forme de lance. La plante pousse en petites colonies mais s'étend lentement.

Pour les cultiver, c'est facile! Les iris barbus sont vendus sans terre, un peu comme des semences de pommes de terre. Il suffit de les enterrer à mi-hauteur et de les laisser reprendre tous seuls. L'iris n'a guère d'exigence, sinon d'être exposé au soleil. Il pousse en toute terre, même sèche, pauvre et calcaire. On ne lui connaît pas d'ennemi et il ne demande pas beaucoup d'entretien, si ce n'est le nettoyage des fleurs fanées.

En fin de compte, le plus difficile sera de choisir la couleur, car toutes se rencontrent chez les iris, et ce dans toutes les nuances. Il existe même plusieurs formes de pétales : ils peuvent être frisés ou plats. Voilà sans doute pourquoi Van Gogh en peignait autant !

PENSEE du MOIS

Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.

Marcel Proust (écrivain français 1871 – 1922).

RECETTES d'ETE

Risotto aux légumes de printemps

Préparation : 10 min Cuisson : 20 à 30 min

Ingrédients pour 4 personnes:

300 g de riz pour risotto (en grandes surfaces)

4 carottes

2 oignons

2 poireaux

2 cuillères à soupe d'huile d'olive

20 cl de vin blanc

1 litre de bouillon légumes

6 cuillères à soupe de parmesan râpé

20 g de beurre

4 cuillères à soupe de persil plat hâché

sel, poivre, muscade.

Préparation:

Faire bouillir 1 litre d'eau avec le bouillon de légumes (2 cubes). Laissez de côté.

Couper carottes et oignins en petits cubes et couper les pioreaux en fines rondelles.

Faire suer les légumes dans une poêle avec l'huile d'olive.

Ajouter le riz, bien remuer jusqu'à ce qu'il devienne translucide.

Puis ajouter le vin blanc et recouvrir de bouillon à hauteur de riz.

Laisser cuire et remuer et remuer jusqu'à absorption du liquide. Verser la suite du bouillon et ce jusqu'à la fin de la cuisson du riz.

Ajouter le beurre, parmesan et persil plat. Assaisonner selon les goûtset savourer.



Suprême de poulet au cidre et petits légumes de printemps

<u>Préparation : 15 min</u> <u>Cuisson : 30 min</u>

Ingrédients pour 2 personnes :



- 2 suprêmes de poulet (du blanc sans os et sans peau)
- 2 jeunes navets
- 6 jeunes carottes
- 4 jeunes oignons verts
- 2 cuillères à soupe de petits pois frais
- 50 cl de cidre brut
- 1 petite branche de thym
- 3 cuillères de fond de veau
- poivre mais pas de sel

Préparation:

La viande et la sauce :

Dans une casserole antiadhésive, faites revenir les deux morceaux de poulet à sec juste pour le colorer légèrement sur les deux faces.

Poivrez les deux faces, puis monter le feu au maximum.

Ajoutez les 50 cl de cidre et les 3 cuillères de fond de veau

Réduire la sauce à moyenne ébullition, puis retournez-les 2 ou 3 fois pendant la cuisson.

Les petits légumes nouveaux :

Pendant ce temps, nettoyez et épluchez les petits légumes, puis faites les cuire dans une cocotte minute.

les carottes dans l'eau légèrement salée.

Les autres légumes dans le panier vapeur de cette même cocotte, cela prens environ 10 min à partir de la rotation de la soupape.

Coupez le feu.

Revenons à la viande qui doit être cuite et notre sauce réduite au tiers et d'une belle robe rousse.

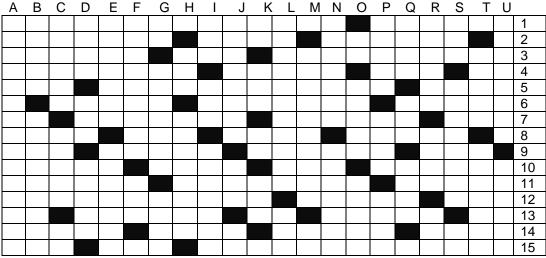
Préchauffez vos assiettes de service.

Enlevez les suprêmes de la sauce, tranchez les en aiguillettes et disposez les sur les assiettes. Ajoutez les petits légumes, le petit navet fendu en huit et piqué de la branche de thy^m, les carottes alignées et les petits pois à coté des jeunes oignons.

Un filet de sauce sur la viande et le reste en saucière.

La dégustation peut commencer!

MOTS CROISES



Horizontalement:

- 1) Pratique pour faire disparaître les reliefs. Offrir généreusement aux regards
- 2) Sortie...à l'improviste. Après Nicolas, il n'y en eut point d'autre. Rudement intéressé.
- 3) Jouer le jeu de la séduction. Mauvais point de chute. Une femme qui s'y entend pour semer le trouble
- 4) Axée. Point de fixation d'une voile. Cours d'espagnol. Cri d'indignation.
- 5) En général, il est bien connu. Des opérations qui consistent à faire du plat. Vieux jours.
- 6) Une pierre dans un jardin. Permet de vivre sans avoir besoin de compter. Se trouvant.
- 7) Règle. Sa production va souvent droit au panier. Hôte d'autant plus ennuyeux qu'il s'accroche à vous. A la gorge serrée quand il tourne.
- 8) Signes de croix. S'il prend l'eau, ça ne coule pas. Vol à longue distance. Elle apprécie le cochon.
- 9) Opéra un prélèvement. Une personne à fuir à tout prix. Fréquemment employée. Pièce en vers.
- 10) Couche généralement par terre. Buté. On y trouve des étoiles qui ne sont pas brillantes. Qui convient à un sacré farceur.
- 11) Cruche ou cloche. Remettras les choses à leur place. Poète français né à Cahors en 1496.
- 12) Comme un produit de première nécessité. Quelle famille nombreuse! Attrapée.
- 13) Vient avant nous. Elle a de petites oreilles et un long cou. C'est bon pour les chiens. Respire avec difficulté. Son jour est férié.
- 14) Occupa une position dominante. Cracheur de feu. Céder. Laisse le mouton tout nu.
- 15) Epoque. Situé à l'étude. Sont aussi douloureux au physique qu'au moral.

Verticalement :

- A) Chaud partisan d'un changement de régime.
- B) Rat. Faire une incision.
- C) Les grands-mères. Echouai. Terre nourricière
- D) Dévidoir à soie. Va bien avec moi. On y attelle la bête de trait
- E) Le garnement ne se prive pas pour en faire. Circulent en Espagne
- F) Un charme magique. Etablissement de grande classe
- G) Préposition. Le point le plus haut du monde. Cela fait beaucoup, assurément.
- H) Comme la bouche quand on reste assis. Poussait à boire.
- I) Ordre d'évacuer la nef. Marie de France en écrivit plus d'un Soutiennent provisoirement.
- J) Ne représente, somme toute, que quelques marches à suivre. Ancien parti. Se déplace lentement dans la forêt brésilienne.
- K) A doubler pour une moitié d'oncle. Possessif. Contracté. Abréviation toute scolaire.
- L) Suite de choc, ou de coups. Pour qui mène une vie de chien, ce peut être un refuge.
- M) Ils donnent de beaux fruits ronds pleins de pépins. Petite mesure de Chine.
- N) Son homme est très fort en la matière. Grand filet de pêche formé de trois nappes superposées.
- O) Note à clef. Mise aux piquets à la belle saison. Région d'Afrique affectée, hélas! de désastreuses sécheresses
- P) Dispersés çà et là. Colères d'antan. Esprit tutélaire chez les Romains.
- Q) Petit Parisien à la langue bien pendue. Peut couler de source. Octroi de la vie sauve.
- R) Habile. Dans l'alphabet grec. Temps chaud
- S) Espèces roumaines. A toute allure! Vague sujet.
- T) Porteur de glands. Nettoyant les draps.
- U) Résistance dans un circuit électrique. Mets sur le fil.

Correction des mots croisés

Α	В	С	D	Ε	F	G	Н	I	J	K	L	Ν	1 N	1 () F) (Q I	R :	S	Т	U
S	Α	F	Α	R	I	Р	Η	0	Т	0		U	Е	0	L	I	Е	R	Е	S	1
U	V	Α	L	Е		Α	I	ഗ	Α	Ζ	O	Е		В	Е	R	Ν	Е	Ν	Т	2
R	Е	Z	Τ	1	Ш	R	Е	Ø		Δ	0	L	С	Е	٧	ı	Т	Α		R	3
Е	Ν	Т	0	Z	Z	Е		כ	ഗ		Т	Ш	Е	S		S	Α	L	Α	_	4
Ν	U	Α		Ш	Т	0	O		Ш	Т	Ι	Ш	R	Е	S		Μ	Е	Ν	U	5
Т	Е	ഗ	Τ		0	S		Ш	R		כ	Ø	Α		Α	G	Е		0	R	6
R		М	Α	ı	L		Ε	Ν	Т	Ε	R		Т	Α	Р	Е	Ν	Α	D	Е	7
Α	М	Ε	U	Т	Ε	Е		Т	ı	G	Ν	Α	S	S	Ε		Т	R	Ι		8
Ι	0		Р	Е	U	Р	L	Е		R	Ε	Α		S	U	S		Α	Ν	S	9
Ν	Ι	Α	I		S	-	Ε	Ν	Ν	Ε	S		М	Α	R	-	Ν		Е	Т	10
Е	Ν	Т	Ε	Т	Ε		0	D	0	Ν		Ν	Α	U	S	Е	Е	U	S	Е	11
М	Е	Т	R	0		Α	Р	U	R	Ε	M	Ε	Ν	Т		G	I	Ν		R	12
Е		Е	ഗ	Т	I	М	Α		M	Е	כ	R	Т		R	Е	G	I	0	Ν	13
Ν	U	L		0	Ρ	Е	R	Е	Е		Е	>	Α	S	כ	R	Е		ם	U	14
Т	R	Α	I	Ν	Ε		D	U	Ε	Т	Ť	I	S	Т	Е		S	T	Е	М	15



Le Pâtis.